

Répartition de l'étude des dossiers de demande de prêts d'honneur par Commissions et Comité selon l'implantation choisie par le porteur de projet

Au vu de l'étendue géographique du territoire, Initiative Melun Val de Seine & Sud Seine-et-Marne a décidé de délocaliser des Commissions d'Attribution de Prêts afin d'étudier au mieux les dossiers de demande de prêts d'honneur des différents territoires. Le Comité et les Commissions sont donc composés de chefs d'entreprise et d'experts locaux.

Ci-après la répartition des collectivités locales par Comité et Commissions :

Comité d'Attribution de prêts de Melun

- ▶ Communauté d'Agglomération de Melun Val de Seine
- ▶ Communauté d'Agglomération de la Brie Francilienne
- ▶ Communauté de Communes de Pays de Seine
- ▶ Communauté de Communes de Seine-Ecole
- ▶ Communauté de Communes Entre Seine et Forêt
- ▶ Communauté de Communes Les Sources de l'Yerres
- ▶ SAN de Sénart
- ▶ Communauté de Communes du Val Bréon
- ▶ Villes de Sivry-Courtry, Valence en Brie

Commission d'Attribution de prêts de Montereau

- ▶ Communauté de Communes des Deux Fleuves
- ▶ Communauté de Communes de Moret Seine et Loing
- ▶ Communauté de Communes du Pays de Fontainebleau

Commission d'Attribution de prêts de Provins

- ▶ Communauté de Communes du Provinois
- ▶ Communauté de Communes de la Bassée
- ▶ Communauté de Communes du Montois
- ▶ Communauté de Communes de la GERBE
- ▶ Communauté de Communes de La Brie Nangissienne

Commission d'Attribution de prêts de Nemours-Gâtinais

- ▶ Communauté de Communes du Pays de Nemours
- ▶ Communauté de Communes du Gâtinais-Val-de-Loing